

**PROTOCOLE D'EVALUATION
AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET
Session 2015-16**

Ce document a pour objectif de porter à la connaissance des familles et des élèves les conditions de déroulement des épreuves du DNB en EPS .

Durant l'année de troisième l'évaluation se fera au regard des exigences nationales (B.O spécial n°5 du 19 juillet 2012) . Les nouvelles modalités d'évaluation du brevet stipulent que :

« la note d' EPS au DNB résulte des évaluations effectuées dans trois APSA relevant de trois compétences propres (CP) à l'EPS » .

La note finale est la moyenne des 3 APSA retenues .

L'équipe EPS de chaque établissement fixe la programmation d'activité de chaque niveau de classe ,en tenant compte des exigences des programmes .

APSA retenues pour le DNB :

CP1	CP2	CP3	CP4
Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée .	Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains .	Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique .	Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif .
Demi fond		Acrosport	Badminton

Dans le respect de la note de service « DNB EPS 2014 » , **la note finale sera la moyenne des trois meilleures notes obtenues dans trois APSA appartenant à des CP différentes.**

PROTOCOLE 2015-16 :

Les élèves seront évalués lors de la dernière séance du cycle d'enseignement selon les dates définies par classe et aux heures des cours excepté pour la matinée de rattrapage .

Tout élève absent le jour de l'épreuve ou du rattrapage devra justifier son absence .

Tout élève dispensé le jour d'une épreuve ou de son rattrapage devra

fournir un certificat médical .

Pour les épreuves de rattrapage , certaines activités nécessitent la présence d'autres partenaires et/ou adversaires, qui seront également convoqués.

CALENDRIER D'EVALUATION PAR CLASSE :

3°A

Date d'évaluation	APSA	Date de rattrapage
13/11/15	Acrosport	02/06/16
01/04/16	Demi fond	02/06/16
22/01/16	Badminton	02/06/16

3°B

Date d'évaluation	APSA	Date de rattrapage
19/01/16	Acrosport	02/06/16
29/03/16	Demi fond	02/06/16
10/11/15	Badminton	02/06/16

3°C

Date d'évaluation	APSA	Date de rattrapage
12/11/15	Badminton	02/06/16
31/03/16	Demi fond	02/06/16
21/01/16	Acrosport	02/06/16

3°D

Date d'évaluation	APSA	Date de rattrapage
12/11/15	Acrosport	02/06/16
31/03/16	Badminton	02/06/16
21/01/16	Demi fond	02/06/16

INAPTITUDES :

Si l'élève est inapte de façon temporaire le jour de l'évaluation, alors il s'agira pour lui de se présenter à l'épreuve de rattrapage concernant l'activité proposée.

- Si l'élève est inapte partiellement sur une longue durée (3 mois ou plus) , alors il s'agira pour lui de se présenter à une ou deux épreuves adaptées .

Si l'élève est inapte totalement (aucune activité physique à l'année) , alors il sera dispensé de toute épreuve ce qui entraînera une neutralisation de son coefficient , conformément aux articles R312-2 ,R312- 3 et R312-4 du code de l'éducation .

Dans tous les cas , afin de pouvoir adapter l'enseignement , l'élève devra remettre un certificat médical d'inaptitude partielle , voire totale (Modèle en annexe) à son professeur d'EPS .

Ce certificat sera disponible à la vie scolaire et en téléchargement sur le site du collège .

APSA ADAPTEES :

Les enseignants adapteront les épreuves au cas par cas de manière plus ou moins importante lorsque cela est possible en fonction de l'inaptitude et des possibilités accordées par le médecin.

Ces élèves n'auront que deux notes au lieu de trois.

NOTES TRIMESTRIELLES ET NOTES DU DNB :

La note obtenue pour une activité en évaluation trimestrielle ne correspondra pas forcément à la note obtenue dans le cadre du DNB .

Ainsi un élève peut avoir deux notes différentes pour une même activité . Il se peut toutefois que ces deux notes soient les mêmes .